



École Saint-Antoine
16 rue Church
Sherbrooke QC J1M 1S9
(819) 822-5692

Mardi 3 octobre 2023, à 18 h 30

Procès-verbal

Présents : Julie Morissette, Charlene Marion, Olivier Martineau, Anaïs Féret, Myrienne Chailier, Amélie Boissonneau, Simon Pouliot, Karine Scalabrini, Julie St-Laurent, Marie-Josée Benoît et Édith Carrier.

Absent : aucun

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée;
Marie-Josée Benoît se propose
- 1.2 Quorum;
Le quorum est atteint
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
La direction ajoute les points suivants : 1.6.4, 1.8 et 3.5 et le point des normes et modalités sera traité au point 4.1 au lieu de 3.3

Proposé par : Karine Scalabrini
Appuyé par : Simon Pouliot
- 1.4 Adoption du procès-verbal du 30 mai 2023;
Reporté à la prochaine rencontre.
- 1.5 Suivi au procès-verbal du 30 mai 2023;
Reporté à la prochaine rencontre.
- 1.6 Élections
 - 1.6.1 À la présidence;
Amélie Boissonneau propose Myrienne Chailier, élue par acclamation
 - 1.6.2 À la vice-présidence;
Myrienne Chailier propose Amélie Boissonneau, élue par acclamation
 - 1.6.3 Du substitut au comité de parents
Un membre parent sera désigné au besoin
 - 1.6.4 Comité de parents
Myrienne Chailier propose Olivier Martineau

- 1.7 Adoption des règles de régie interne des séances du C.É;
Proposé par Myrienne Chailier
Appuyé par Anaïs Féret
- 1.8 Dénonciation d'intérêt
Les membres signent la lettre de dénonciation d'intérêt et la remet à la direction.

2 PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

- 2.1 Photo scolaire
Un parent soulève un problème qu'il y a eu avec quelques photos de classe. La direction informe qu'elle va s'assurer dans le futur que les photos soient vérifiées par l'enseignante pour approbation avant d'être diffusées aux parents.
La direction s'occupe de réserver la photographie scolaire pour l'an prochain, le mois de septembre sera priorisé.
- 2.2 Transport
Lorsqu'un parent transporte des enfants pour une activité scolaire, s'il y a un accident et que ça occasionne un dommage à l'automobile, ce sont les assurances de ce parent qui payent mais pour un dommage corporel ce sont les assurances du centre de service scolaire qui payent.
La direction explique que les parents, qui désirent accompagner lors de sortie de classe, doivent compléter un formulaire en ligne pour les antécédents judiciaires et dans les 24 heures la direction de l'école est informée si un parent ne peut être en présence d'enfant. La direction va vérifier pourquoi les membres du conseil d'établissement n'ont pas à compléter ce formulaire pour être membre.

3 OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 3.1 Correspondances reçues par la présidente;
Pas de courrier
- 3.2 Budget du C.É.
Reporté car la direction n'a pas encore reçu le budget
- 3.3 Service de garde;
Rien à signaler
- 3.4 Fondation;
Julie Morissette qui est aussi membre de la fondation de l'école, nous informe qu'il y aura 4 levées de fonds cette année (dîner pizza, fromage abbaye en novembre, les cartes cadeau en février et le KM St-Antoine en mai).
Julie va transmettre à Charlene, les informations obtenues au cours des dernières années concernant la vente de t-shirt de l'école pour créer un sentiment d'appartenance. À suivre
La fondation va acheter un drapeau au nom de l'école St-Antoine pour les manifestations sportives.
- 3.5 Comité de parents CSSRS;
La première rencontre aura lieu en octobre.
- 3.6 Fête de l'Halloween;
La direction va vérifier la capacité d'accueil du gymnase. À suivre

4 **OBJET(S) DE CONSULTATION**

- 4.1 Normes et modalités;
La direction les a fait vérifier par le centre de service scolaire et tout est conforme.

5 **OBJET(S) D'APPROBATION**

- 5.1 Sortie éducatives, cours hors-école, manifestations sportives

La direction présente :

- Les sorties scolaires

Proposé par Anaïs Féret

Appuyé par Amélie Boissonneau

- Il y a deux dérogations une pour la sortie du Mont Mégantic et une pour la sortie à la Gorge de Coaticook.

Proposé par Amélie Boissonneau

Appuyé par Karine Scalabrini

- Cours hors école qui seront payés par la fondation de l'école

Proposé par Charlene Marion

Appuyé par Julie Morissette

- Manifestations sportives qui seront payées par l'école

Proposé par Charlene Marion

Appuyé par Myrienne Chailier

6 **OBJET(S) D'ADOPTION**

- 6.1 Calendrier des rencontres 2023-2024

Les rencontres auront lieu les mardis suivants : 7 novembre, 5 décembre, 30 janvier, 27 mars et le 28 mai.

Proposé par Karine Scalabrini

Appuyé par Julie St-Laurent

7 **AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)**

- 7.1 Direction

Karine Scalabrini émet au nom du personnel de l'école l'idée de formuler une lettre à remettre au CSS concernant l'intérêt de conserver Edith Carrier comme directrice pour ainsi assurer une stabilité à l'équipe école. Edith Carrier se retire de la rencontre le temps que les membres discutent.

Huis clos

Après discussion, Karine Scalabrini s'occupe de la lettre pour le personnel, Amélie Boissonneau s'occupe de rédiger une lettre au nom des membres du conseil d'établissement, Olivier Martineau s'occupe de vérifier si c'est possible d'avoir un représentant des ressources humaines pour une rencontre et Julie Morissette s'occupe de trouver une façon d'avoir l'appui des parents de l'école.

- 7.2 Pancarte pour la rue Speid

Le conseil d'établissement mandate la direction à rédiger une lettre à la ville pour permettre le stationnement 5 minutes sur la rue Speid.

- 7.3 Tonus
Les membres du conseil d'établissement peuvent contacter directement Tonus pour des activités parascolaires.
- 7.4 Capacité d'accueil
Olivier Martineau propose que le conseil d'établissement forme un sous-comité pour trouver une solution pour le dépassement de la capacité d'accueil qui dure depuis plusieurs années. Edith Carrier va vérifier si ça peut aider car la gestion de la capacité d'accueil appartient au CSS.
- 7.5 Éclipse
Une éclipse solaire totale aura lieu le lundi 8 avril 2024 entre 15h et 16h. Amélie Boissonneau se questionne s'il serait intéressant d'organiser une activité sur la cour de l'école à ce moment. Anaïs Féret mentionne que Santé publique a été approché pour s'assurer de la sécurité à suivre.

8 LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance à 20h37.
Proposé par Anaïs Féret
Appuyé par Myrienne Chailier